

Règlement Concours Logos UNSS, Section football, Section Badminton

Tous les élèves du collège peuvent participer au concours, pour 1, 2 ou 3 logos.

L'objectif est double : créer des tenues (t-shirt avec logo) pour les élèves qui le souhaitent et récupérer des fonds aux profits de l'Association Sportive du collège, pour financer des projets de celle-ci. Le prix de vente du t-shirt sera fixé en fonction du marché, à la rentrée de Septembre.

Cahier des charges :

Il faut créer un logo, sur une feuille blanche, sur lequel apparaissent :

- Pour tous les logos : Le nom du collège : Collège Calmette
- Pour tous les logos : La ville : Port Jérôme Sur Seine, ou PJ2S
- Pour le logo de l'UNSS : Association Sportive
- Pour le logo de la section Football : Section Sportive football
- Pour le logo de la section badminton : Section Sportive Badminton

Il est attendu une version en noir et blanc. Une version colorée (maxi 3 couleurs) peut aussi être réalisée.

Le dessin peut être fait à l'ordinateur ou à la main

Il faut envoyer le ou les dessins, avec votre nom, à Mme FORTIS (carole.fortis@ac-normandie.fr) au plus tard le 31 mai 2020. Il(s) sera(ont) anonymé(s) pour que les élèves, enseignants, personnels de l'établissement puissent voter .

Lots

Le gagnant de chaque logo recevra un t-shirt avec son logo dessus, ou un ballon Nike.

Alors laissez parler l'artiste qui est en vous !